



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 29/03/2021

Reçu en préfecture le 29/03/2021

Affiché le



ID : 033-213305428-20210327-2021082703-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC - SEANCE DU 27 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt sept mars à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle polyvalente de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	15	Date de convocation	23/03/2021
En exercice	15	Date de la séance	27/03/2021
Présents	12	Heure de la séance	9H30
Votants	13	Lieu de la séance	Salle polyvalente de Verac
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
CARRIE Geneviève	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal	X		
CANO-DUMONT Geneviève		excusée	
CATALOGNA Magali		excusée	
CASTREC Yves	X		
GISTAIN Marie-Angèle	X		
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice		excusée	Cyril REBEL
LENE Luc	X		
LEON Frédéric	X		
Cyril REBEL	X		

Secrétaire de séance : GUERIN Evelyne

**N° 2021/08-2703 DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DU FONDS
DÉPARTEMENTAL D'AIDES À L'EQUIPEMENT DES COMMUNES**

Monsieur le Maire précise que le Département de la Gironde aide les communes sur des projets d'investissement précis dans le cadre du FDAEC. Chaque canton dispose d'une enveloppe financière annuelle qu'il répartit entre chaque commune selon une clé de répartition approuvée par les maires du canton.

La contribution du Département de la Gironde dans le cadre de ce fonds d'aide, et selon les critères fixés pour les communes du canton, sera attribuée comme suit pour la commune de Verac, soit 9 980.00 €.

Les crédits pour le programme de travaux mentionnés ci-dessous sont inscrits au budget 2021.

DECISION

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE le versement de la dotation FDAEC 2021 pour un montant d'environ 9 980.00 euros ;
AUTORISE l'engagement des travaux tels qu'indiqués ci-dessous :

DESIGNATION	MONTANT HT en €	MONTANT TTC en €	FINANCEURS	MONTANT TTC en €
Aménagement cuisine et buvette salle polyvalente	18 280,85	21 937,02	Conseil Départemental de la Gironde	9 980,00
			Commune	11 957,02
TOTAL	18 280,85	21 937,02	TOTAL	21 937,02

VOTE : **CONTRE 0** **ABSTENTION 0** **POUR 13**

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
A Verac, le 27 mars 2021

Pour copie conforme,

Le Maire,
Dominique BEC



BEC DOMINIQUE	MAUBERT-SBILE KARINE	CARRIE GENEVIEVE
MALARET STEPHANE	LIPPS PASCAL	CANO-DUMONT GENEVIEVE
CASTREC YVES	CATALOGNA MAGALI	GISTAIN MARIE ANGELE
GUERIN EVELYNE	HAGUENIN MELANIE	HAUCHARD BEATRICE
LENE LUC	LEON FREDERIC	REBEL CYRIL